

Conférence de presse des élus PCF - FDG ANTIBES jeudi 15 septembre 2015

Gérard PIEL
Conseil régional PACA

Cécile DUMAS
Conseillère municipale d'Antibes

Cela fait quinze jours que la catastrophe a frappé notre territoire. Passé le temps de l'émoi et de la compassion, il est urgent de travailler sur les causes et les conséquences d'autant que ce n'est pas la première fois que des inondations de ce type touchent nos communes : 1973, 1979, 1987, 1993, 1995, 1996, 1999, 2000, 2005, 2011. A chaque fois la même litanie : *crues exceptionnelles, on a jamais vu ça, centennales, etc.*, souvent des morts et toujours des dégâts énormes et traumatisants.

C'est parce que nous savons tout cela, c'est parce que nous sommes engagés dans nos collectivités depuis toujours sur les questions environnementales, c'est parce dès janvier 1997 Gérard Piel avait rendu public un document intitulé « les inondations » élaboré par le PCF avec des sinistrés de l'époque (que l'on retrouve aujourd'hui encore sinistrés) que nous avons saisi dès le 6 octobre 2015 le député – maire d'Antibes – président de la CASA (courrier ci-joint).

Aujourd'hui nous demandons aux collectivités, aux services de l'État de rester sur le terrain jusqu'à la remise en état totale.

Nous demandons à l'État de participer financièrement et concrètement au secours d'urgence pour les familles et les entreprises par un engagement financier chiffré comme l'ont fait le Conseil régional et le Conseil départemental.

Nous demandons à la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) de réunir rapidement son assemblée afin de voter un budget exceptionnel pour reloger les familles sans logement.

Dès demain, le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur votera une aide exceptionnelle pour les personnes fragiles et sinistrées versée au CCAS, pour les artisans versée à la Chambre régionale des métiers, pour les communes qui en ont fait la demande (onze communes actuellement dont Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris, Villeneuve Loubet ...) et le SIAQUEBA. La première enveloppe délivrée par le Conseil régional PACA sera de 6 millions d'euros.

Nous demandons à ce que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui concerne la CASA soit remis à plat. Pour la Brague, le Loup et les vallons côtiers afin que l'analyse du déroulement de la catastrophe soit pris en compte pour modifier les priorités.

Bien évidemment, le Conseil régional s'engage à maintenir les montants financiers déjà votés pour la période 2014-2019.

Il est quand même extraordinaire de constater que les causes aggravantes de cette catastrophe soient pratiquement les mêmes que celles que nous avons pointées en 1997.

L'autoroute dont l'échangeur d'Antibes a été construit sans aucun bassin de rétention, il suffit de constater les dégâts causés sur la RD 35 après le pont de l'autoroute face à l'aqueduc romain pour comprendre ce qui s'est passé par la suite sur le bassin versant de la Brague et ses affluents.

Comment peut-on encore se poser la question de **la nocivité du passage (buse) de la Brague sous l'autoroute alors que ce problème est récurrent ?**

Comment peut-on envisager **100 000m² de surfaces commerciales imperméabilisées sur le secteur des Clausonnes en amont de ce secteur ?**

Comment peut-on imaginer à quelques mètres de cette zone **une nouvelle ZAC « du Fugueiret »** qui va supprimer un des derniers véritables poumons verts de Sophia-Antipolis ?

Nous n'abordons pas aujourd'hui les problèmes de transports et de déplacements ni ceux de **surconsommation de l'espace par des surfaces commerciales** à Antibes, Vallauris, Valbonne.

Nous ne sommes pas opposés, bien au contraire, à récupérer le retard des communes de la CASA en matière de logement social mais cela doit se faire intelligemment, **en reconstruisant d'abord la ville sur la ville** et en privilégiant ces constructions dans un espace aujourd'hui contraint.

Comment imaginer que nous pourrions reprendre le cours normal de nos activités, que les collectivités et l'État continuent comme si rien ne s'était passé ?

Non seulement il y a besoin de cette remise à plat mais aussi de l'implication citoyenne y compris concrètement.

Par exemple, lors de la reconstruction à Biot de la passerelle sur La Brague des voix s'étaient élevées pour alerter.

Aujourd'hui nous sollicitons le représentant de l'État, les collectivités dont la CASA afin que nous ou nos enfants ne soient plus jamais confrontés à ce qui a été un drame pour beaucoup de nos concitoyens.